

République française

ARDECHE

## USCLADES ET RIEUTORD - Commune

Séance du 27 mai 2025

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 19/05/2025

vingt-sept mai deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Sébastien BOURDELY

Présents : 11

Votants: 5

Pour: 8

Contre: 0

Refus de vote

0

Abstentions: 3

**Présents :** Monsieur Sébastien BOURDELY, Monsieur Joseph ARZALIER, Madame Nathalie BREYSSE-BRUN, Monsieur Jean CHALLEAT, Monsieur Jean-Louis GUILLERMIN, Monsieur Bernard HILAIRE, Monsieur Denis JOURDAN, Monsieur Jean-Paul MEJEAN, Madame Solène MOUNIER, Monsieur Louis OLLIER, Monsieur Jean-Marie ROUX

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Monsieur Denis JOURDAN

### Objet: Versement subventions aux associations hors communes : Addsna (Association Départementale pour le Développement du ski Nordique en Ardèche) - DE\_2025\_052

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal que des crédits pour l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations hors commune ont été inscrits au budget de la commune pour l'exercice 2025

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser la subvention pour l'exercice 2025

- 150.00 € à l'Association Départementale pour le Développement du Ski Nordique en Ardèche (ADDSNA)

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de verser une aide financière de fonctionnement comme indiqué ci-dessus

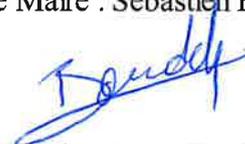
Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an ci-dessus indiqués.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

A Usclades et Rieutord, le 27/05/2025

Le Maire : Sébastien BOURDELY



Le secrétaire de séance : Denis JOURDAN



Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le



ID : 007-210703260-20250527-DE\_2025\_052-DE

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié